

SESSION FORMATION
GÉNIE CIVIL
OUVRAGES D'ART



Maîtrise d'œuvre réparation et renforcement des ouvrages d'art : Phase Travaux

RÉF: 1056-00

➤ CETTE FORMATION S'ADRESSE À

-Ingénieurs qui interviennent sur les projets de réparation, en phase conception, études ou pour le suivi de chantier de réparation
-Ingénieurs susceptibles de se positionner sur des missions de maîtrise d'œuvre.

➤ PRÉ-REQUIS

-

OBJECTIFS

- Clarifier les rôles respectifs du maître d'ouvrage et du maître d'œuvre, leurs responsabilités et obligations contractuelles pour mettre en place un mode de relation efficace.
- Maîtriser l'organisation d'un projet de réparation et situer les missions de la maîtrise d'œuvre, à la fois sur les volets techniques et juridiques, aux différentes étapes de la vie de l'opération.
- Approfondir la connaissance du contexte réglementaire et de ses évolutions en matière de passation et d'exécution des marchés publics de maîtrise d'œuvre et des travaux.
- Repérer les risques potentiels techniques et juridiques et identifier les actions à mener pour prévenir les litiges.

➤ INFORMATIONS PRATIQUES

Date : du 05 au 07 novembre 2019 - Durée : 3 jours (21 heures)
Tarif : 1 200,00 € HT + TVA (Déjeuners inclus)
Lieu : France Paris

➤ COORDINATION

Hervé DUGRENIER, Directeur, ARS
Michel EVARISTE, Gérant, SEDOA

PROGRAMME DÉTAILLÉ ET HORAIRES

MARDI 05 NOVEMBRE

Maîtrise d'œuvre en phase travaux : gestion contractuelle des travaux

09h15 - 12h00

Hervé DUGRENIER
- CCAG Travaux, marché et pièces contractuelles
- La préparation des travaux
- Le suivi des travaux
- Le suivi du contrôles intérieur

Contrôle extérieur et leur pilotage

13h30 - 15h00

Eric DELAHAYE, CEREMA- DTer Nord-Picardie
Le contrôle des études d'exécution.

Maîtrise d'œuvre en phase travaux : gestion contractuelle des travaux (suite)

15h15 - 16h15

Hervé DUGRENIER
- Le règlement des comptes
- La réception des travaux

16h15 - 17h45

Question des participants / Libre échange

Fin de la journée à 17h45

MERCREDI 06 NOVEMBRE

Maîtrise d'œuvre en phase travaux : gestion contractuelle des aléas

09h00 - 11h00

Hervé DUGRENIER
- La gestion des aléas courants
- La gestion des aléas majeurs
- La gestion contractuelle des contentieux

Cas pratique

11h15 - 12h15 / 13h45 - 17h15

Michel EVARISTE
Hervé DUGRENIER

17h15 - 18h00

Questions des participants / Libre échange

Fin de la journée à 18h00

JEUDI 07 NOVEMBRE

La gestion contractuelle d'un chantier

08h30 - 09h45

Claude GRANGE, CABINET GRANGE ET ASSOCIES
- Rappels : les principes essentiels de la commande publique, les différents acteurs du marché
- Les pièces du marché, leur hiérarchie, le CCAG

Les obligations

09h45 - 11h00

Claude GRANGE
- La bonne exécution de l'ouvrage,
- Le respect des délais

Les groupements d'entreprise

11h15 - 12h00

Claude GRANGE
- Les différentes formes de groupements et responsabilités
- Les obligations du mandataire

La sous-traitance, les fournisseurs

13h30 - 14h30

Claude GRANGE
- Définition du sous-traitant
- Modalités contractuelles et modalités de paiement.
- Risques liés à la sous-traitance
- Définition du fournisseur

Les difficultés en cours d'exécution

14h30 - 17h00

Claude GRANGE
Causes de difficultés liées aux intervenants
- Les OS et les travaux supplémentaires ordonnés
- Les TS non ordonnés par OS (indispensables et utiles)
- L'augmentation et la diminution dans la masse des travaux
- La faute du maître d'ouvrage, du maître d'œuvre ou autres
- Intervenants
- Augmentation et diminution des quantités

Causes de difficultés extérieures aux parties

- Les sujétions imprévues
- L'imprévision
- La force majeure
- La réception

17h00 - 17h30

Synthèse – Evaluation de la formation

Fin de la journée à 17h30